

LA DIACONIE ENGAGÉE DANS LA VIE DE L'ÉGLISE

Une conviction, une question

! L'Église vit par le service aux autres !
L'Évangile est une parole spirituelle qui rejoint notre réalité sociale.

? Que faire pour que nos engagements impliquent toute la paroisse et non seulement un petit groupe, une association Loi 1901 ou bien des individus isolés ?

Bible et théologie

« Les douze convoquèrent la multitude des disciples, et dirent : Il n'est pas convenable que nous laissons la Parole de Dieu pour servir aux tables. C'est pourquoi, Frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, qui soient pleins d'Esprit Saint et de sagesse, et que nous chargerons de cet emploi. Et nous, nous continuerons à nous appliquer à la prière et au ministère de la Parole » Actes 6, 2-4
Ils sont serviteurs des plus petits, des veuves, des orphelins et des affamés. Leur rôle est complémentaire à la prédication de l'Évangile : ils la rendent possible, selon l'adage « manger d'abord, prier ensuite. »

Bibliographie et webographie

De la pauvreté au service en Christ – Fritz Lienhart, Cerf, 2000.

En danger de richesse – France Beydon, Editions du Moulin, 1989.

Ambition ou service – Jean-Robert Gnaegi, Editions du Moulin, 1987.
Diaconie en contexte. FLM

Idées fortes

La parole et les actes sont inséparables

Elles ne font qu'un seul mot (*dabar*) dans la langue de Moïse. Comment annoncer la croix, l'Évangile des pauvres, l'Évangile de la compassion, sans les décliner dans des activités concrètes ?

Bannir le suivisme social

D'autres associations interviennent déjà dans bien des registres de l'action sociale. Ne réinventons pas ce qui existe déjà. N'essayons pas de faire moins bien ce que d'autres font mieux. Ne tentons pas de nous lancer sur des secteurs où d'autres ont quantités de compétences, de permanents, etc. Recherchons les « niches » sociales, c'est-à-dire les actions qui ne sont pas à la mode, les humbles qui ne sont pas médiatisés, les vrais nécessaires.

Commençons dans l'Église

Ce n'est pas facile de faire ce travail social auprès des gens qui sont déjà membres de l'Église, et pourtant, quel sens aurait une communauté qui ne sait s'occuper des besoins des gens qui la forment et qui ne se polariserait que sur des demandes du dehors ?



Cadre réglementaire et sérieux

Attention, on ne peut pas s'improviser assistante sociale. Une formation des bénévoles est souhaitable. Il ne faut pas leur faire faire des choses au-delà de leurs compétences ou même du cadre de la loi.

Réalisation

1. Analyser les besoins et les capacités

1.1 Besoins et publics-cible

Qui sont mes publics-cible, c'est-à-dire les personnes qui ont besoin d'un soutien ? Qu'est-ce qui est prioritaire ? Le matériel, le psychologique, et enfin le spirituel, quelle combinaison des trois ?

1.2 Nos forces et nos capacités

Dans l'Eglise, nous avons des personnes qui ont des aptitudes particulières, voire des compétences professionnelles, valorisable dans un projet diaconal. De quoi disposons-nous financièrement, quels sont les locaux utilisables pour action ? Pouvons-nous tenir sur du long-terme ?

1.3 Nos rêves

Et pourquoi pas imaginer des projets audacieux ? John Bost, Martin Luther King et l'Abbé Pierre ont bien commencé par rêver...

2. Fixer des objectifs

En fonction de ce qui a été analysé, nous fixons des objectifs. Ces objectifs doivent être généraux (PEX : aider trois jeunes ménages au chômage) mais doivent aussi être définis de façon opérationnelle et pratique (quoi faire pour qui, combien de temps, etc)

3. Déclinaison des moyens en projets

Il est important de fonctionner par projets, c'est-à-dire de bien définir ses moyens et la durée de son action (qui, quoi, quand, comment, pourquoi, avec qui ?). Comment interagir avec d'autres acteurs sociaux ?

4. Evaluation et clôture des projets

Tout projet doit avoir une fin, ou tout au moins un temps d'évaluation où l'on estime s'il faut continuer et comment. C'est la garantie pour pouvoir entamer d'autres projets par la suite, une garantie de qualité.

5. Une association Loi 1901

La loi ne permet pas à une association cultuelle (Loi 1905) de faire tout ce qui est possible pour une association Loi 1901. Créer une association diaconale locale est presque toujours une nécessité à terme, si les projets se développent et si vous voulez demander des subventions de la Mairie ou de l'Etat.

Pistes à explorer

Le travail en réseaux

Un projet diaconal peut être plus efficace et pertinent au sein d'un pôle, ou dans un partenariat avec d'autres paroisses luthériennes ou réformées.

Localement, essayez de vous intégrer dans des réseaux associatifs qui fonctionnent déjà, en étant vigilants de ne pas engager l'Eglise dans des combats politiques parfois partisans. Travailler avec d'autres permet la plupart du temps un meilleur service. Voyez aussi du côté du Secours catholique, du Secours populaire, des Banques alimentaires, etc.

L'entraide luthérienne et l'entraide protestante

L'entraide protestante édite une revue et permet à des associations diaconales locales d'être fédérées aux autres associations.

L'entraide luthérienne est là pour soutenir les projets des paroisses. N'hésitez pas à leur soumettre le vôtre...